

INTERVENTION CONGRES ABF 2019

Collections et actions pour surmonter les frontières

Je vais vous parler d'une action culturelle réalisée dans les Ardennes, dans la Vallée de la Meuse, avec des personnes en difficulté avec la langue française.

Ce projet a énormément nourri ma réflexion professionnelle et je souhaite, très humblement, vous faire partager cela.

Qu'est-ce que cela a à voir avec le titre de la table-ronde et les interventions précédentes : **collections et actions pour surmonter les frontières**.

Je vais tenter de situer ce projet par rapport à ce titre... avant d'entrer davantage dans le déroulé et le contenu de l'action.

Alors, ce qui m'intéresse le plus dans cette formulation, ce sont les frontières... **De quelles frontières parle-t-on ?**

De toutes les frontières me direz-vous, oui mais bon précisons un peu la chose...

1/ Il s'agit déjà **des frontières géographiques** dites nationales : dans le projet que je vais présenter, 3/4 des participants sont des personnes d'origine étrangère, en France depuis des années ou récemment arrivées. Dans tous les cas, ces personnes avaient déjà franchi une frontière... une frontière géographique... mais il y en a d'autres... tout aussi difficiles à surmonter.

2/ Il s'agit de ce qu'on nomme parfois la « **barrière de la langue** », qui est une frontière aussi, immatérielle certes, mais bien réelle, et parfois bien difficilement surmontable. Cette barrière de la langue ne concerne pas que les personnes d'origine étrangère pour qui nous proposons des collections Français Langue Etrangère ou des méthodes d'alphabétisation ou des ateliers sociolinguistiques, cette barrière concerne aussi des personnes en situation d'illettrisme (mauvais vocable), c'est-à-dire des adultes scolarisés en France, qui sont en difficulté avec la langue française pour lire et écrire, mais aussi pour s'exprimer.

3/ Il y a enfin pour toutes ces personnes parfois des **frontières symboliques** qui expliquent le fait que pour la plupart, elles ne poussent pas la porte des médiathèques, des musées, car elles ne se sentent pas légitimes à entrer dans ces lieux culturels : elles disent « ce n'est pas pour moi » et moi je me demande mais pour qui sont ces lieux alors ? Et pourquoi sont-ils perçus comme ça ? Je sais que vous avez les réponses à ces questions, alors je n'irai pas plus loin...

Je pense simplement qu'il ne faut jamais cesser d'interroger nos conceptions de la culture, de ce qu'on veut partager, car nous sommes de fait le plus souvent du bon côté de la barrière, et que notre responsabilité est justement d'ouvrir cette barrière et de créer des ponts culturels, a minima.

Et cela est d'autant plus important dans un pays où le système scolaire est l'un des plus inégalitaires de l'OCDE, dans un pays où la culture est une politique d'Etat depuis longtemps, et où la culture et a fortiori la langue, est un marqueur de distinction sociale fort...

Bref, après avoir grossièrement appréhendé la question des frontières, il s'agit maintenant d'évoquer quelles collections ou quelles actions ?

Je ne ferai pas de redite des interventions précédentes sur la question des collections, et je vais m'attacher à présenter une action culturelle qui a permis de surmonter des frontières tant du côté des participants (comme certains livres, certaines actions culturelles peuvent changer une vie) que du côté des « organisateurs-participants ».

Ce projet a été initié et financé via l'appel à projet de la DGLFLF « action culturelle et langue française » qui s'attache à soutenir des actions culturelles à destination de publics en difficulté avec la langue.

Cette action a été pilotée par la bibliothèque départementale des Ardennes avec 3 centres sociaux, 1 association de lutte contre l'illettrisme et 2 bibliothèques partenaires, répartis sur 3 petites villes.

Un but : rassembler des adultes qui suivent des cours de français, des ateliers sociolinguistiques, peu importe leur niveau de maîtrise de la langue et d'où ils viennent, et avec eux travailler à la réalisation d'une exposition, d'un recueil de textes et d'un film court documentaire qui témoignent de leur situation vis-à-vis de la langue pour sensibiliser la population, les élus, les acteurs sociaux et culturels à l'importance de soutenir et de développer l'accompagnement des personnes en précarité linguistique.

Car je peux vous dire que c'est un secteur extrêmement fragile, qui dispose de très peu de moyens, et qui repose beaucoup sur le bénévolat ALORS qu'il s'agit :

- d'accueillir les personnes étrangères dans notre langue : ce que j'appelle du savoir-vivre.
- d'assurer une médiation linguistique pour les adultes scolarisés en français qui sont en difficulté.

Et les chiffres des personnes en difficultés avec la langue sont inquiétants...

(je rappelle au passage que la maîtrise de la langue est essentielle pour vivre dignement : être autonome, participer à la vie publique, exprimer ses opinions, sa pensée, exercer sa fonction parentale.)

Un double parti pris :

- Miser sur la force d'expression des personnes directement concernées par la situation (moi, je peux toujours blablater, commenter, je ne réussirai jamais à exprimer une situation que je n'ai pas vécu avec autant de force qu'un témoin direct).
- Donner un espace d'expression à des personnes qui n'en n'ont pas et leur donner une capacité d'agir dans l'espace public (exposition, film, livre).

Dans cette idée du témoignage directe, l'exposition montre la fragilité de la graphie manuscrite et les fautes d'orthographe, mais le recueil de textes ne comporte aucune faute. Et puis c'est si beau visuellement, un texte écrit à la main...

Un défi : que tout le monde participe peu importe son niveau de langue et se sente à l'aise

- Travailler à la fois sur l'écriture et sur le graphisme, avec un fil rouge déroulé pendant tout le stage sur « la lettre et l'image », titre d'un livre qui nous a bien servi et a eu un succès fou, on remercie l'auteur Massin toujours vivant, grand homme du livre.

La lettre est aussi une image, un dessin... (on a utilisé un fonds de livres sur la typographie, le dessin, documentaires adultes et albums jeunesse)

D'où les ateliers de typographie, aussi pour voir les différentes formes de caractères... et la technique de composition et d'impression.

- Pouvoir traduire en français les paroles des participants qui parlaient peu ou pas le français, grâce à des travailleurs sociaux qui parlaient leur langue.

- Proposer aux accompagnateurs salariés et bénévoles de travailler comme les participants

- Travailler à des écritures collectives en partant de discussion orale

- ce qui a compté aussi, c'est la dimension collective de l'aventure, l'objectif était une production collective qui dépasse chaque personne mais à laquelle participe chaque personne. C'est intéressant pour la dynamique de ne pas se cantonner à des productions individuelles (même si c'est important).

Les intervenants expérimentés et avec le bon esprit :

Un auteur/illustrateur qui se sent « proche de ces gens » : Rascal.

Une éditrice-typographe qui anime des ateliers avec des personnes en difficulté depuis longtemps

Présentation de l'exposition :

Je vais vous montrer un aperçu de l'exposition que je vais commenter... les photos des ateliers sont insérés dans le film (18min. sur le site BDA).

Présentation et lecture d'extraits du recueil (scanné à partir d'une maquette non finalisée = c'est imprimé au plomb sur des machines linotype des années 1960)

Conclusion et ouverture sur la notion de droit culturel...

(affiche on aime bien les livres aussi les chien) : j'aime cette phrase car elle désacralise le livre et elle anoblit le chien (le plus fidèle ami de l'homme est souvent mal utilisé « vie de chien, chienne de vie, sale chien), et cette phrase de Ridvan dit qu'on ne distingue pas quand on aime, on n'oppose pas, on aime les chiens mais aussi les livres, c'est tout ce qui compte... ni ironie ni méprise derrière, ni implicite culturel, Ridvan le dit avec ses mots tout simplement mais avec force. Et des perles de poésie comme cela, on en a eu plein (pour info,

je suis toujours étonné des créations littéraires d'enfants de primaire dont la capacité d'expression poétique est largement supérieure à la majorité d'entre nous).

- **Ouvrir plus les bibliothèques, ou ouvrir mieux** (ce que préfère l'AbF, notre association préférée), ce n'est pas qu'une question de bâtiment, d'horaire, de budget et de ressource humaine (même si c'est essentiel), c'est aussi ouvrir mieux la culture... quelles cultures (au pluriel !) souhaitons-nous partager ? La nôtre ou celle des autres ? Les deux, mon capitaine...

La culture n'a de sens que si elle s'ouvre aux autres, c'est le titre du film « être avec les autres » où les participants du projet témoignent, les autres sont ceux qui sont de l'autre côté des frontières réelles ou symboliques.

Surmonter les frontières : je vais prendre un exemple flagrant de l'impact de ce type de projet : Fatiha, femme de ménage au centre social a pris en charge à la suite de ce projet qu'elle a adoré, un groupe de femmes en apprentissage de la langue pour des visites de bibliothèques. Ce n'est plus seulement la femme de ménage, c'est aussi une passeuse de culture désormais.

Tout ceci nous fait tranquillement glisser vers la notion de droits culturels, notion inscrite dans la loi et liée à l'exercice des politiques culturelles puisque la loi Notre l'évoque (art.28 A) ainsi : « *la responsabilité culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005.* »

- Permettre à tous de pouvoir s'exprimer est fondamental, la culture est l'expression de toutes les cultures, c'est à nous de faire en sorte qu'elles s'expriment et dialoguent entre elles...

- Enrichir le rapport que chacun a à la langue, c'est œuvrer pour la culture et plus que ça... et quoi de mieux qu'une bibliothèque pour promouvoir la littérature, la langue et l'imaginaire culturel.

- Les enjeux de maîtrise de la langue sont des enjeux qui concernent les bibliothèques : je rappelle le Manifeste de l'Unesco qui début par son 1^{er} objectif : créer des habitudes de lecture chez les tout-petits, et qui termine par un 12^{ème} objectif suivant : « soutenir les activités et programmes d'alphabétisation destinés à tous les groupes d'âge, y compris, et au besoin, prendre des initiatives dans ce domaine » si il y a des besoins en la matière, je crois que c'est le cas en France, et que nous avons la responsabilité de continuer à structurer des services pour la maîtrise du Français pour les adultes », même si cela relève du champs de la formation des adultes et non de la culture. C'est aussi cela surmonter nos frontières...

- **Donner les moyens d'expression à ceux qui ne s'expriment pas, créer des medias de proximité pour que les habitants, les usagers ne soient pas que uniquement des receveurs de culture (comme le disait un horrible monsieur, des temps de cerveaux disponible) mais aussi des producteurs et des acteurs de la culture. C'est aussi ça, surmonter nos frontières à nous. Chacun est riche de sa propre personne, il s'agit de produire une culture à hauteur d'homme aussi.**

« les droits culturels désignent les droits, libertés et responsabilités pour une personne, seule ou en commun, avec et pour autrui, de choisir et d'exprimer son identité. Ces droits impliquent les capacités d'accéder aux références culturelles, comme autant de ressources qui sont nécessaires à son processus d'identification »

« Les droits culturels visent à reconnaître à chacun sa liberté de vivre son identité culturelle définit comme l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ». Déclaration de Fribourg 2007.

-